

PRODUCTION DE DOCUMENTS.

Copie de toute correspondance échangée entre D. J. Hughes, écr. juge du comté d'Elgin, Ont., et les fonctionnaires de l'Imprimerie du Gouvernement au sujet de l'impression de la dernière liste de votation du comté d'Elgin qui a été révisée.—(M. Casey.)

Etat donnant la liste et la valeur totale de tous les articles importés des Etats-Unis au cours du dernier exercice financier, pour servir au gouvernement dans le service public; et aussi, la valeur de chacun des dits articles.—(M. Landerkin.)

Copie de tous rapports faits par MM. Charles Taché et fils, au sujet d'explorations, sondages, depuis cinq ans, dans le comté de Rimouski.—(M. Tarte.)

Etat donnant les noms des syndics officiels qui, dans l'exercice de leurs fonctions aux termes de l'Acte de faillite de 1875 et ses amendements, ont obtenu la décharge légale de tous les biens d'insolvables remis entre leurs mains pendant la durée de leur charge.—(M. Fauvel.)

Copie de tous contrats pour la construction des steamers *Cutler*, *Constance* et *Petrel*. Aussi, état indiquant toutes sommes payées pour ces travaux ainsi que pour les *extras*, ou pour l'achèvement et l'équipement complet de ces steamers, avec toutes les pièces justifiant ces dépenses. Aussi, copie de tous contrats passés depuis cette époque pour toutes réparations ou changements à ces steamers, et un relevé de toutes sommes payées pour ces réparations ou changements, soit que les travaux aient été faits par contrat ou autrement, ainsi que toutes les pièces justificatives se rapportant à ces dépenses. Aussi, un état indiquant d'une manière générale la nature et le caractère des changements faits à ces steamers ou à leurs machines depuis que le département en a pris livraison, et ce que ces travaux ont coûté pour chacun de ces steamers.—(M. Davies.)

Etat donnant la nature de chacune des industries établies dans le comté de Guysboro', tel qu'indiqué dans les bulletins du recensement de 1891; aussi, les noms des divers industriels engagés dans les dites industries respectivement, et le nombre de personnes employées dans chacune des dites industries.—(M. Fraser.)

Copie de toute correspondance au sujet des soumissions, et de toutes les soumissions reçues par le gouvernement depuis le 1er janvier 1890, concernant l'acquisition des fonds de bois sur les réserves des Sauvages.—(M. Devlin.)

Etat indiquant le nombre de brasseries et distilleries en Canada, en 1891, le montant de capitaux placés dans ces établissements, la valeur de leur production, le montant des gages payés, le nombre de personnes employées et le revenu que donnent ces établissements.—(M. Kint.)

Copie de toutes lettres, documents, ordres et correspondance concernant l'amélioration de la rivière des Espagnols, district d'Algoma; aussi copie des instructions données aux ingénieurs au sujet de la dite rivière, et copie des rapports des ingénieurs.—(M. Devlin.)

Etat donnant les noms des juges puînés dans la province de l'Ontario, les dates de leur nomination, le nom et le chiffre de la population du comté pour lequel ils ont été nommés, ainsi que le traitement et les allocations de chacun de ces juges.—(M. Lister.)

Etat indiquant à quelle date le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre Charlottetown, I.P.-E., et Pictou, N.-E.; à quelle date le dit steamer a commencé ses voyages entre Georgetown, I.P.-E., et Pictou; combien de voyages il a fait, la date de chaque voyage et combien de sacs de maille ont été transportés à chaque voyage; à quelle date le dit steamer a cessé de transporter les mailles; le nombre de passagers et le montant de fret transporté à et de l'île du Prince-Edouard; le chiffre des dépenses et des recettes en rapport avec le dit service, l'hiver de 1893-94.—(M. Perry.)

Sir JOHN THOMPSON: Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée et la séance est levée à 5.40 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

MARDI, le 29 mai 1894.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRE.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES.

Sir JOHN THOMPSON: Je présente le bill (n° 128) modifiant l'Acte des élections fédérales. L'objet du bill est d'abrégier le délai qui s'écoule, dans certaines circonscriptions, entre le jour de la présentation des candidats et le jour de la votation.

La proposition est adoptée et le bill lu la première fois.

INTÉRÊT SUR LES JUGEMENTS.

Sir JOHN THOMPSON: Je présente le bill (n° 129) modifiant l'Acte concernant l'intérêt. Les dispositions des statuts se rattachant à l'intérêt sur les jugements dans la Colombie Anglaise, ont été abrogées. Il y a de la confusion et il existe des doutes relativement à la question de savoir s'il peut être rendu des jugements portant intérêt, dans la province de la Colombie Anglaise, surtout en ce qui concerne les jugements de cour de comté. L'objet de ce bill est de faire disparaître ces doutes, en stipulant que ces jugements, à l'avenir, porteront intérêt au taux de 6 pour 100.

M. DAVIES (I.P.-E.): Le bill stipule-t-il que ces jugements porteront intérêt, sans égard à la question de savoir si la dette primitive portait intérêt, ou non?

Sir JOHN THOMPSON: Oui.

M. DAVIES (I.P.-E.): L'honorable monsieur verra que c'est là un empiètement sérieux sur le principe général qui, je crois, s'applique à toutes les autres provinces.

Sir JOHN THOMPSON: Autant que je le sais, les dettes, dans les autres provinces, portent intérêt, sans égard au contrat primitif.

La motion est adoptée et le bill, lu la première fois.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES.

M. LANDERKIN: Si le premier ministre voulait me permettre de dire un mot relativement aux amendements à l'Acte des élections fédérales, j'aimerais lui demander s'il a l'intention de présenter un amendement comportant que la déclaration aura lieu à une date plus rapprochée qu'en vertu du présent Acte. Il serait très opportun, je crois, que l'honorable ministre présentât un tel amendement, parce que, jusqu'ici, il s'est élevé des difficultés et il y a eu des dangers pendant la période écoulée entre l'élection et la déclaration. Il serait bon, je crois, que le premier ministre modifiât la loi, de façon à ce que la déclaration fût faite aussi promptement qu'elle est faite aujourd'hui, dans les élections locales des différentes provinces.

Sir JOHN THOMPSON: Le bill ne parle pas de cette question et on n'a pas signalé la chose à mon attention.